Publié le : 18/07/2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250710-DE2025_75-DE

**DEPARTEMENT**
**des Côtes d'Armor**
**Arrondissement de Saint-Brieuc**

# Commune de JUGON-LES-LACS
# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRESENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

**POUVOIRS :** Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

**Absent :** M. Pierre AUVRET

**Secrétaire de séance** : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### -2025-75- ACHAT D'UN ABRI-VELO

Un devis pour l'achat d'un abri vélo est présenté : Sté BCE (Bretagne Collectivité Equipement) : 7 502 € HT sur le site de Dolo (près de la salle polyvalente et de la salle Art et Mouvement). La Commune peut prétendre à une subvention de 40 % du montant HT.

***AVIS DE LA COMMISSION :*** la commission propose de solliciter la subvention de 40 % auprès d'Alvéole puis accepter le devis correspondant d'un montant de **7 502 € HT** de la Société BCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise M. le Maire à solliciter la subvention de 40 % auprès d'Alvéole et à signer le devis de 7 502 € HT de la Société BCE.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS
Côtes-d'Armor 22

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh